

Chemaudin & Vaux

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS



**RECENSEMENT
POPULATION**

PAGES 03 À 04

**CONSEILS
MUNICIPAUX**

PAGES 12 À 16

**VIE
ASSOCIATIVE**

PAGES 18 À 22



Chemaudin-et-Vaux

Sommaire

| | | |
|---|------------------------------|---|
| <h2>Chemaudin & Vaux</h2> <p>JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS N°21</p> <p>Direction de la publication : Gilbert GAVIGNET</p> <p>Responsable de rédaction : Florence SOUÈGES</p> <p>Photo de couverture : Florence SOUÈGES</p> <p>Illustrations/icônes : Mairie, Flaticon</p> <p>Impression : Imprimerie Dodane</p> <p>Chemin chainée</p> <p>25410 BERTHELANGE</p> | NOTRE VILLAGE | VIVRE À CHEMAUDIN ET VAUX |
| | 02 LE MOT DU MAIRE | 27 EVS / CSC |
| | 03 RECENSEMENT | 28 BIBLIOTHÈQUE |
| | 05 INFOS PRATIQUES | 31 CCAS |
| | 08 VIE DE NOS ENFANTS | 31 VIE ASSOCIATIVE |
| | 10 TRAVAUX | Acti-sénior Club de loisirs Gymnastique Tennis La Vaulienne |
| | 12 RÉSUMÉS DE CM | |
| | ENVIRONNEMENT | |
| | 17 PLAN DE PRÉVENTION | AGENDA |

Recevez les actualités de votre commune



Infos pratiques, vie de la commune (CCAS, centre socio-culturel, vie associative...), conseils municipaux, arrêtés... retrouvez tout cela et bien plus sur le site de la commune :

<https://www.chemaudin-et-vaux.fr>

ABONNEZ-VOUS À LA LETTRE D'INFORMATIONS

ABONNEZ-VOUS À NOTRE LETTRE D'INFORMATIONS

E-mail *

Je m'abonne !

Un e-mail de confirmation vous sera envoyé. Il faudra le valider. Regardez les spams !

Le mot du maire

Chères habitantes, chers habitants,

Au terme de 25 années consacrées à notre commune en tant que maire, vient le moment de vous adresser un dernier mot. Servir notre village a toujours été un grand honneur et une responsabilité que j'ai assumée, je crois, avec engagement et sincérité. Le temps est venu pour moi de tourner la page, non sans émotion. Etre votre maire a été l'aventure de ma vie. J'ai connu des moments intenses, parfois difficiles, mais surtout profondément humains.

Je dois aussi vous témoigner ma gratitude, car rien n'aurait été possible sans votre engagement et votre confiance. J'ai toujours essayé d'agir selon l'intérêt général avec détermination et fidélité à mes engagements. Mais je sais que tout n'a pas été parfait. Certains projets ont tardé, je pense au chauffage de l'église, d'autres n'ont pas pu se concrétiser, indépendamment de ma volonté comme la maison médicale et la résidence autonome, certaines décisions ont pu déplaire, mais j'assume ma part de responsabilité dans ces échecs.

Depuis 2001, j'ai pu vivre le transfert massif des compétences à la CAGB (Communauté d'Agglomération du Grand Besançon) devenue GBM (Grand Besançon Métropole). La fonction de maire a évolué. Nous ne raisonnons plus uniquement aménagement communal, mais aménagement du territoire grand bisontin. La fonction de maire est aussi celle de conseiller communautaire dont le rôle et la responsabilité dépassent largement le périmètre de notre commune.

Je souhaite remercier toutes celles et ceux, élus, agents et bénévoles qui par leur confiance, leur implication ou leur collaboration ont permis à notre commune d'avancer. Je pars avec la conviction que l'avenir sera entre de bonnes mains et que notre village continuera à grandir avec énergie et ambition.

Je vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour 2026. Vous êtes cordialement invités aux voeux du Maire le vendredi 9 janvier 2026 à 19h à la salle Belgy.

Merci pour cette aventure.
Cordialement vôtre,



Gilbert GAVIGNET

Recensement de la population

Du 15 janvier au 14 février 2026

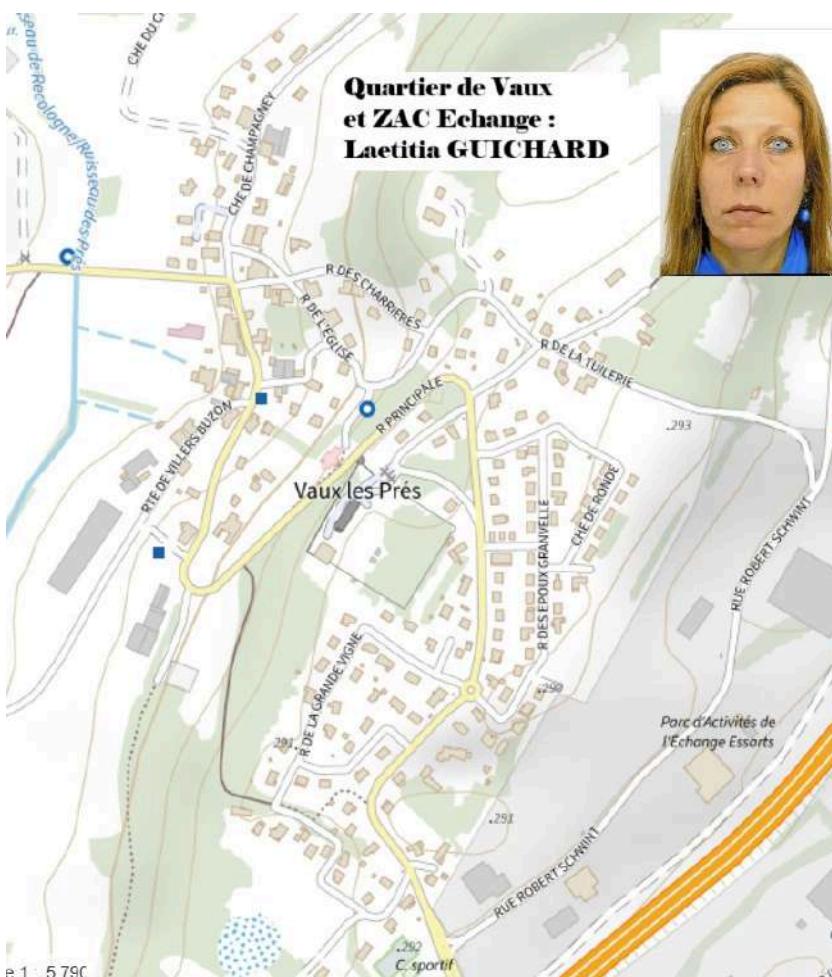
La commune de Chemaudin et Vaux procédera au recensement de sa population du 15 janvier au 14 février 2026. Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire conduite sous le pilotage de l'INSEE. Elle est essentielle pour mieux connaître notre territoire, adapter les équipements publics, et planifier les services à venir...

Pour faciliter la collecte, le territoire communal a été divisé en 4 secteurs regroupant chacun environ 250 logements ; chaque quartier sera enquêté par un « agents recenseur », (voir plans sur les 2 pages de l'article).

Les personnes passeront à votre domicile essentiellement en soirée et le samedi, afin de s'adapter aux disponibilités de chacun. Lors de leur visite, elles vous remettront :

- Soit les identifiants permettant de renseigner vos informations en ligne,
- Soit les documents papier, pour les personnes qui n'ont pas d'accès à Internet.

Merci de leur réserver un accueil sympathique : elles sont là pour vous accompagner dans cette démarche citoyenne.



IDENTIFIEZ VOS BOÎTES AUX LETTRES !

Dans le cadre du prochain recensement de la population, il est essentiel que chaque boîte aux lettres soit correctement identifiée avec les noms et prénoms des occupants du logement.

Que votre boîte soit individuelle ou (surtout !) située dans un CIDEX, nous vous remercions de vérifier que votre étiquette est :
- lisible (ni effacée, ni déchirée)
- à jour (avec les bons noms et prénoms)
- fixée de manière visible.

Si nécessaire, nous vous remercions de très vite la refaire ou la remplacer.

Une identification claire permet aux agents recenseurs (et au facteur !) de vous trouver facilement et d'éviter tout oubli.

Cette formalité simple est indispensable au bon déroulement du prochain recensement de population.

Merci à toutes et tous pour votre coopération !



Recensement de la population 2026

Une opération pilotée par l'Insee

Le recensement est organisé par la commune sous la responsabilité de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques). L'Insee garantit la confidentialité des informations recueillies : elles ne seront jamais transmises à d'autres administrations pas plus qu'à des sociétés à vocation commerciale.

Le recensement en ligne : simple, rapide et sécurisé

Dès réception de la notice Internet remise par l'agent recenseur comportant vos identifiants personnels de connexion, vous pourrez renseigner les informations directement sur Internet via le site officiel :

<https://www.le-recensement-et-moi.fr>

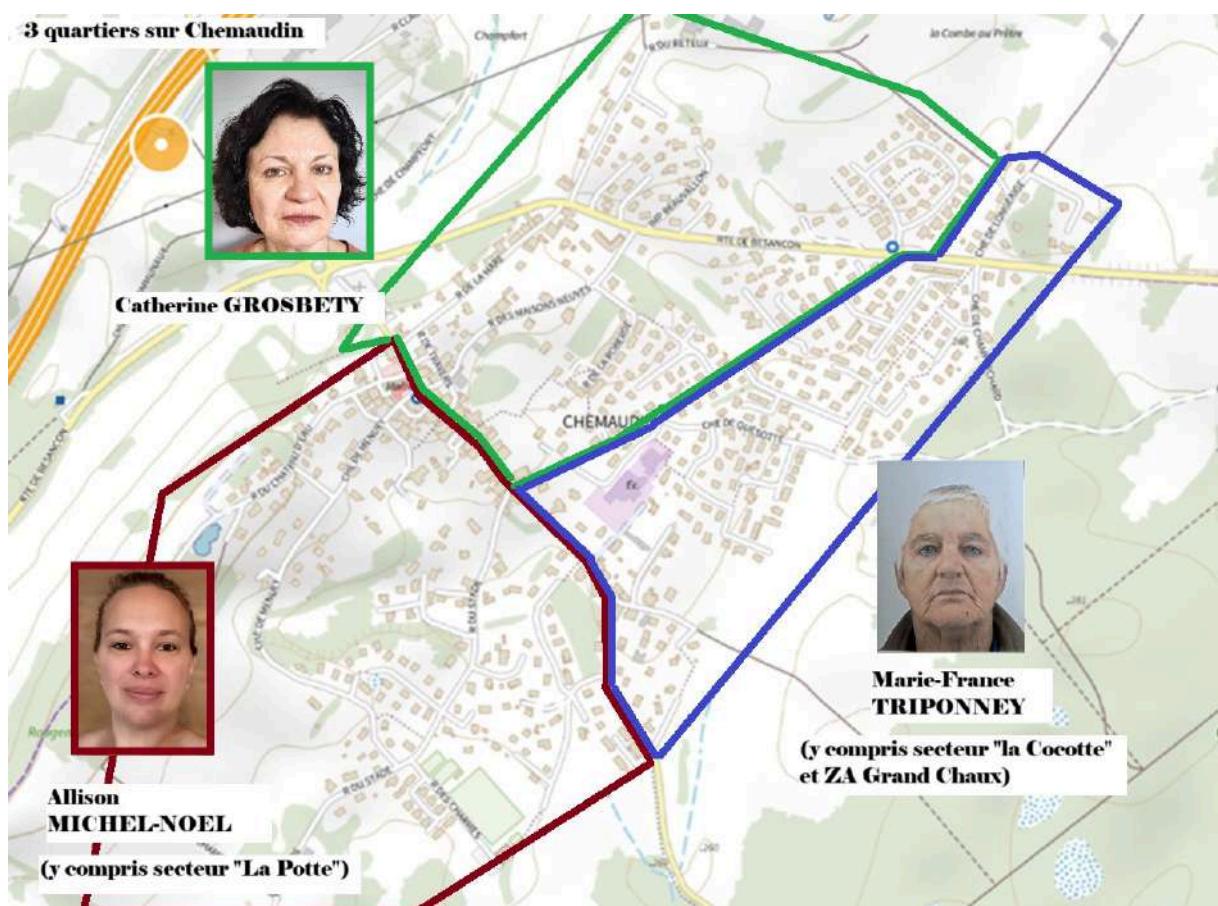
C'est beaucoup plus rapide et plus simple, et cela évite les échanges de documents papier. Vous êtes guidé pas à pas, et vos données sont protégées.

Et si vous n'avez pas Internet ?

Pas de souci ! N'hésitez pas à demander l'aide d'un membre de votre famille, d'un ami ou d'un voisin pour remplir le questionnaire en ligne !

Vous pouvez aussi choisir de renseigner les informations sur les formulaire papier, qui vous seront alors remis par l'agent recenseur.

Merci par avance pour votre participation à cette enquête !



Infos pratiques

Horaires de la mairie

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|-------------|------------|-------------|------------|-------------|
| 8h30 – 12h | 8h30 – 12h | 8h30 – 12h | 8h30 – 12h | 8h30 – 12h |
| 13h30 – 18h | – | 13h30 – 17h | – | 13h30 – 17h |

Courriel : mairie@chemaudinetvaux.fr



Passeport et carte d'identité

Pensez à anticiper votre demande ou votre renouvellement car en fonction des périodes les délais peuvent s'allonger...

1. Effectuer une pré-demande en ligne à l'adresse suivante :

<https://passeport.ants.gouv.fr>

2. Prendre rendez-vous dans une mairie équipée pour le traitement des pièces d'identité. Lien pour les RDV :

<https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>

3. A l'issue de sa fabrication, vous pourrez récupérer votre carte d'identité ou passeport à la mairie de dépôt du dossier.



Pré-demande



RDV mairie



Recensement citoyen à 16 ans

Le recensement citoyen est obligatoire et doit être fait dans les 3 mois qui suivent le jour du 16ème anniversaire. Comment se faire recenser ?

En mairie : vous devez vous munir de la carte nationale d'identité ou passeport valide de l'enfant, le livret de famille à jour et un justificatif de domicile.

Sur internet avec un compte sur le site : service-public.fr avec les mêmes pièces justificatives. Dans les deux cas, vous obtenez ensuite une attestation de recensement qui est indispensable pour pouvoir s'inscrire à un examen ou au permis de conduire.

Le jeune est ensuite convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté). Cette obligation cesse à partir du 25ème anniversaire.

Cette démarche permet également d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès le 18ème anniversaire afin de pouvoir voter.

Infos Pratiques

Inscription sur les listes électorales

Si vous souhaitez voter aux prochaines élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026. Pour les futurs jeunes électeurs ayant réalisé leur recensement citoyen à 16 ans, l'inscription sur les listes électorales est automatique.

Pour les jeunes n'ayant pas fait le recensement citoyen et ayant 18 ans entre 07 et le 21 mars 2026, le délai d'inscription est reporté au 5 mars 2026.



Horaires des déchetteries



En semaine
8h30 à 12h20
13h30 à 16h50

Samedi
du 01/11 au 28/02
8h30 à 12h20
13h30 à 16h50

Sur leurs jours d'ouverture, les horaires des déchetteries sont :

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|---------------------|-------|-------|----------|-------|----------|--------|
| Besançon-Tilleroyes | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| Pirey | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| Placey Noironte | ✓ | ✓ | ✓ | Fermé | ✓ | ✓ |
| Saint-Vit | ✓ | Fermé | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |

A noter :

La déchetterie de Besançon-Tilleroyes est :

- ouverte le dimanche de 8h30 à 12h20
- fermée le 3ème jeudi du mois

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés. Vérifiez-les sur le site du Sybert.

Prenez votre carte d'accès pour vous rendre en déchetterie.

Infos pratiques

Autorisations d'urbanisme en ligne

Vous avez un projet de construction ou d'extension d'une construction ? Vous souhaitez démolir un bâtiment ou modifier une façade, faire différents travaux...? .

Toutes ces démarches d'urbanisme font l'objet d'une instruction par la commune du lieu de vos travaux puis par le service Autorisations du Droit des Sols (ADS) du Grand Besançon.

Consultez la mairie ou l'ADS pour votre projet.

Permanence ADS

Mairie de Serre-les-Sapins



Le mardi de 9h à 12h sur RDV

03 81 61 51 22



Isolation des compteurs d'eau



Votre compteur est enterré à l'extérieur ?

Calfeutrez le compteur d'eau et les canalisations exposées avec des plaques en polystyrène extrudé et/ou polyuréthane. N'utilisez jamais de matériaux absorbant l'humidité (paille, textile, papier, laine de verre ou de roche, etc) qui favorisent le gel. Dès le printemps, cette protection doit être enlevée pour faciliter l'accès à votre compteur.



Santé et services

Médecin

Vincent RIBERE

Sur rendez-vous :

- Tél 03 81 58 57 73

- <https://www.docteur-ribere.fr>



Cabinet infirmier

Tél 03 81 58 54 65

Sur rendez-vous

Pharmacie

Du lundi au vendredi

Matin : 8h30 à 12h30

Après-midi : 14h30 à 19h30

Le samedi

Matin : 8h30 à 12h30

Kinésithérapeutes

Karine Landry, Léa Pernet et Charline Brocard

Tél 09 54 10 09 58

Sophrologues

- Camille BLANCHET
Tél 06 23 68 26 51

- Elodie JEANNOT
Tél 06 72 70 86 16

- Lola Sophrologie
Tél 07 77 76 92 00

Psychologue

- Peggy MOREL
Tél 07 67 44 49 01

- Marie-Charlotte BRÉVIGLIÉRI
Tél 07 78 88 98 17

Ostéopathe

- Anne-Sophie COMBES
Tél 06 16 87 09 37

Diététicienne

- Adriane PERRON
Tél 07 85 40 52 24

Vie de nos enfants

Relais Petite Enfance (RPE)

Bilan 2025 et Perspectives 2026

L'année 2025 a été riche en actions et en rencontres pour le RPE de Chemaudin et Vaux, qui poursuit sa mission d'accompagnement auprès des familles et des professionnels de la petite enfance.

Pour les familles :

En 2025, le RPE s'est associé au Centre-Socio-Culturel et à la micro-crèche pour proposer des actions de parentalité, avec un soutien financier de la CAF.

- Ateliers en famille tout au long de l'année : des temps d'échange, de jeux, de créativité, ont été proposés aux parents et à leurs enfants, favorisant la convivialité, le lien social et la rencontre avec divers professionnels.
- Conférence sur le cerveau de l'enfant : un temps fort animé par une intervenante spécialisée, pour mieux comprendre le développement neurologique des tout-petits.



Conférence

Pour les assistantes maternelles :

Un atelier cuisine pour les assistantes maternelles, animé par l'association "De la science à l'assiette" a eu lieu en septembre à Chemaudin-et-Vaux.

Des temps d'éveil renouvelés, avec deux dates par mois cette année, et un nouveau lieu d'intervention : la Salle Belgy qui permet également aux assistantes maternelles de la

MAM "A la courte échelle" de participer aux animations.

Des séances "P'tites Oreilles", préparées une fois tous les deux mois,



Dans la ruche

Pour toutes et tous :

Une exposition photo organisée en octobre, en partenariat avec la médiathèque de Pirey, pour rendre plus visible le métier d'assistante maternelle si peu connu et reconnu.



Exposition

Et en 2026 ?

Le RPE travaille déjà sur de nouveaux projets : spectacle de fin d'année en collaboration avec la bibliothèque, rencontres entre professionnels, et la poursuite des actions culturelles en partenariat avec les structures locales.

RPE DU SICA

M. GIRET & A. LAROCHE
06 32 15 35 42
rpe.sica@francas-doubs.fr



Vie de nos enfants

Coordonnées des services petite enfance

| Microcrèche "Les Calinous" | Relais Petite Enfance Assistanates maternelles | MAM "À la courte échelle" |
|--|--|---|
| 4, impasse de l'église Tél : 03 81 58 35 47 microcreche@chemaudinetvaux.fr | 8, grande rue Tél : 06 32 15 35 42 rpe.sica@francas-doubs.fr | 4, rue de l'église Tél : 09 52 30 77 07 mam.a.la.courte.echelle@gmail.com |



Microcrèche Nouvelle référente technique

Mme Marie Mourot, référente technique de la micro-crèche a quitté ses fonctions pour des raisons personnelles et nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle référente technique pour lui succéder. En effet Mme Prisca Barthès a pris ses fonctions au mois de juillet et nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous !



Groupe scolaire Denise Arnoux

Cette année, l'école accueille 198 élèves répartis dans 9 classes. Au vu de cet effectif, nous craignons une fermeture de classe à la rentrée prochaine. Nous en saurons plus en début d'année 2026.

La pédagogie s'articule autour de plusieurs axes :

- Le projet d'école est déployé pour la deuxième année autour des apprentissages, du suivi des élèves, de leur bien-être et du climat scolaire avec un dispositif phare autour de la prévention contre le harcèlement.
- Les projets autour du développement durable puisque l'école est labellisée E3D (École en Démarche globale de Développement Durable) avec des sorties nature diverses (forêt, plantation de haies avec la maison de la nature...).
- Les projets culturels : participation au dispositif "école et cinéma", "jeunesses musicales de France" (concerts), fréquentation de la médiathèque du village...
- Les projets sportifs : natation, ski de fond, basket et EPS dans les salles Trincano et Malplanche.

Travaux



Groupe scolaire

Les élèves de la maternelle apprécient leur nouveau préau. Le sous-basement, en bois plein, sera installé prochainement.

Le bardage de l'école, sur certains bâtiments du groupe scolaire, est très détérioré. Il sera refait tout au long de l'année à venir avec un possible changement de certaines fenêtres.



Mur du cimetière

Le mur du cimetière, quartier de Chemaudin, a été refait car celui-ci présentait des risques d'éboulement. Les travaux sont pratiquement achevés seuls des joints doivent être repris. Nous pourrons ainsi évoluer sur cette partie du trottoir en toute sécurité. Nous vous remercions pour votre compréhension quant à la gêne occasionnée lors de ces travaux puisqu'une seule voie était praticable avec l'installation de feux régulant le trafic.



Voirie - Grande rue

Les travaux qui seront réalisés Grande Rue pour sa réhabilitation ont été validés par les services voiries. Ils commenceront dès que l'enfouissement des réseaux sera effectué.



Voirie - Lignes blanches

D'aucuns s'étonnent que certaines lignes blanches ne soient plus tracées dans notre village. Comme vous le savez, c'est GBM qui a la compétence voirie et ses préconisations sont édictées par les orientations de la DDT pour inciter les usagers à réduire leur vitesse en agglomération.

Selon eux, lorsque les lignes sont tracées, le conducteur a tendance à se sentir "sécurisé" dans sa voie de circulation, et ainsi augmente sa vitesse. A contrario, lorsqu'il n'y a pas de traçage, l'usager - ayant moins de points de repère - aurait tendance à rester plus prudent. Pour autant, certaines lignes sont obligatoires, notamment les lignes d'effet des intersections (Stop, feux tricolores...)

Sur demande express du Maire de la commune, certaines lignes peuvent être tout de même tracées pour améliorer la sécurité. C'est ainsi que plusieurs zones réputées dangereuses seront prochainement traitées par les services de GBM.

Travaux

Chauffage église

Les travaux ont repris et devraient être terminés pour la fin de l'année. Il s'ensuivra un contrôle du SDIS (Sécurité Incendie) et un bon nettoyage !

Nous sommes toujours dans l'attente d'un retour de la DRAC concernant le diagnostic pour la réfection des peintures intérieures qui se sont détériorées durant ces 2 années sans chauffage.



Cérémonie du 11 novembre

Ce fut un jour particulier pour la commune et ses habitants puisque la cérémonie commémorative du 11 novembre 2025 s'est tenue devant le monument aux morts récemment rénové.

Les différents discours furent accompagnés de la Marseillaise chantée par les élèves (CM1 et CM2) du groupe scolaire Denise Arnoux et nous les remercions vivement pour leur prestation.

Le monument a été restauré à l'identique.

La coupole qui chapeaute cet édifice recevra ultérieurement des objets intemporels choisis par les élèves du groupe scolaire puis ils seront déposés dans la coupole par l'artisan lui-même en présence des écoliers.

Certains se sont interrogés sur la date inscrite en mémoire de la première guerre. Nous faisons souvent référence à cette guerre en la désignant par le chrononyme : guerre de 14-18 mais la date inscrite "guerre de 1914-1919" sur l'ancien monument et donc sur le nouveau fait référence à la date de la signature du traité de Versailles le 28 juin 1919 et non à la signature de l'armistice le 11 novembre 1918.



L'essentiel des conseils municipaux

Mai 2025 - Pas de conseil municipal



Juin 2025

► Francas :

La convention d'objectifs et de moyens pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans a été renouvelée en partenariat avec les communes de Boussières, Torpes, Thoraise, Montferrand le Château et Chemaudin et Vaux pour 4 années. La CAF subventionne et participe au financement des projets apportés par les jeunes.

La participation de la commune s'élève à 14 179€ soit 19% de la facture globale.

► Subventions aux associations

Les associations qui en font la demande peuvent bénéficier d'une subvention de la part de la commune en plus des différents équipements mis à leur disposition à titre gracieux.

Quatre types d'associations sont présents sur la commune : sportives, loisirs, solidarité et coopérative scolaire.

Pour les associations à but sportif :

| | |
|---------------------|----------------|
| - Foot : 642 € | - Gym : 243 € |
| - Tennis : 255 € | - Judo : 548 € |
| - Ping-pong : 243 € | |

Pour la coopérative scolaire, la subvention sera de 15€ par enfant scolarisé.

Enfin, pour les associations de solidarité :

UNC et Souvenir Français : 150€ chacune

► Enduits de l'église

Les travaux de réfection du chauffage de l'église ayant pris beaucoup de retard, les enduits et peintures ont souffert et se sont fortement dégradés.

Une première estimation de la rénovation s'élève à 150 000 €.

Ce monument relevant des monuments historiques, la DRAC a été consultée et elle recommande de réaliser un diagnostic du bâti (couverture, charpente etc) avant de déposer un permis de construire.

Ces démarches dureront environ 6 mois.

► Devis réfection chemin de la Combe

Le conseil valide le devis pour la réfection de cette voirie à hauteur de 11556,30€ HT. GBM ne participe pas à cette dépense car cette rue n'avait pas été transférée. Des discussions sont en cours avec GBM pour la reprise de ces voiries issues de lotissements privés.

► Fonds de concours Chemin de Crête

Le conseil municipal décide de ne pas accepter le fonds de concours proposé par GBM à hauteur de 50% pour réaliser un enrobé sur ce chemin emprunté par les promeneurs et cyclistes considérant que ces travaux relèvent de GER (Gros Entretien Renouvellement) sans surqualité et il ne s'agit pas d'une requalification de chaussée.

► Bibliothèque

Les livres qui ne sont plus empruntés depuis plusieurs années vont être retirés des rayons et cédés à différentes associations et boîtes à livres afin de libérer de la place pour les nouveautés récemment acquises.

L'essentiel des conseils municipaux

Juin 2025 (suite)

► Caméras parking Monnot et aire de jeux du square des peupliers

Au vu des nombreuses dégradations sur ces 2 secteurs, des caméras vont être installées suite à l'accord à la majorité du conseil.

Nous rappelons que l'aire de jeux est à destination des plus jeunes...

► Coupe blanche pour raison sanitaire

Le conseil valide la proposition de l'ONF de raser la parcelle 12r sur le quartier de Vaux les Prés (au croisement de la route de

Villers-Buzon et de la RD11) car celle-ci est composée de peupliers malades. Elle sera ensuite laissée en régénération naturelle.

► Caméra conteneur à verre salle Trincano

Divers détritus (poubelles et autres immondices) sont déposés à côté de ce conteneur à verre.

Afin de trouver une solution à ce problème récurrent, le conseil décide de demander le retrait de ce conteneur aux services de GBM qui l'avait installé sans en informer la commune.



Juillet 2025

► Projet Permis d'aménager « Au village » Seguin Actions Immobilières

La société Seguin Actions Immobilières a présenté un projet de réalisation d'un lotissement sur un terrain privé situé derrière la boulangerie. Celui-ci est constitué de 11 logements comprenant des maisons individuelles et jumelées ainsi qu'un collectif de 4 appartements. Suite à cette présentation différents points doivent être pris en compte, à savoir une mise en place d'une aire de retournement pour la collecte des ordures ménagères, la reprise de la voirie dans le domaine public et l'absence de règlement de lotissement.

► PLUi : centralité, zone UD, EBC et ER

Centralité : il s'agit de définir des périmètres pour l'accueil de commerces de plus de 150m². L'ensemble de la zone UA est retenu.

Zone UD : dans ces zones, les constructions seraient limitées au R+1+combles. Les zones retenues sont : secteur rue de la mare, secteur lieu-dit "Montavril" au-dessus du lotissement Petit Champsol et le secteur lieu-dit "Planchard" lotissement du Crédit Mutuel sur Vaux les Prés.

Emplacements réservés et espaces boisés classés : suppression de l'élargissement du chemin des Grands Champs, création d'une aire de retournement, élargissement du chemin de Maître Nicolas et élargissement du chemin de Quesotte.

► Micro-crèche

Un nouvel avenant au contrat sera proposé aux parents après validation auprès de la CAF, afin d'avoir une cohérence entre les heures demandées et celles facturées.

L'essentiel des conseils municipaux

Juillet 2025 (suite)

► Renouvellement convention location d'un local Relais Petite Enfance

Le conseil valide le renouvellement de la convention pour 3 ans avec un loyer de 200 € pour la location d'un local au-dessus de la mairie.

► Recensement 2026

Le recensement de la population organisé par l'INSEE débutera au début de l'année 2026.

M. René Girard se propose d'être le coordinateur entre les agents recenseurs, la commune et l'INSEE.

► Divers

Des arrêtés sont en cours de rédaction pour interdire les rassemblements vers la boulangerie et l'aire de jeux.

Le préau de l'école maternelle devrait être construit dans les mois à venir



Août 2025 - Pas de conseil municipal



Septembre 2025

► Demande d'acquisition de la parcelle AA80

Le conseil municipal à la majorité, souhaite garder la maîtrise foncière de cette parcelle mettant en avant le lieu d'échange utilisé puisqu'il constitue un square à proximité des rues de la Roberde et Grande Rue.

► Délégation à maîtrise d'ouvrage (Lotissement "les loutres")

Le conseil municipal décide et vote une délégation à maîtrise d'ouvrage pour la reconstruction du mur à la charge du demandeur. Le mur restera propriété de la commune.

► Pompe de relevage Clos des Aubépines

A l'unanimité, le conseil vote contre la reprise des pompes de relevage de ce lotissement. Mr le Maire rappelle que la compétence Eau et Assainissement appartient à GBM.

► Rémunération des agents recenseurs

Le conseil valide la proposition de recruter 4 agents recenseurs sur la commune et de garantir une rémunération équivalente au SMIC mensuel majoré de 10% (montant de la dotation de l'Etat comprise + enveloppe additionnelle de la part de la commune). Cette rémunération sera pondérée en fonction des nécessités de service et d'éventuelles défaillances d'un agent.

L'essentiel des conseils municipaux

Septembre 2025 (suite)

► Salle Belgy : tarif

Au vu de la hausse des coûts de l'énergie, le tarif de location de la salle Belgy est réactualisé : 200€ pour les habitants de Chemaudin et Vaux et 400€ pour les extérieurs. Vote à l'unanimité.

► PLUi : proposition d'un STECAL (secteur de taille et de capacité d'accueil limitées) Ce secteur serait appliqué sur la parcelle AD0001 en zone Nf permettant la construction d'une maison d'habitation (emprise au sol de 130m² maximum et hauteur au faîte de 8m max.) avec un recul de 6m par rapport à l'alignement et une implantation sur limite séparative ou recul de 3m et éventuellement la prise de mesures de dépollution qui pourraient être nécessaires.

► FSL ET FAAD

Le conseil valide la participation demandée par le département pour le FSL (Fonds Solidarité Logement) à hauteur de

0,61 €/habitant et pour le FAAD (Fonds d'Aide aux Accédants en Difficulté) à hauteur de 0,30 €/habitant.

► Avenant à la délibération Location de la parcelle « les Terreaux »

Suite au décès du locataire, sa petite fille Mme Maud Grappey sollicite la poursuite de la location de cette parcelle pour un loyer annuel de 500 €.

Le conseil municipal décide à l'unanimité, d'indexer le loyer de cette parcelle sur l'indice des fermage et que l'abonnement et la consommation d'eau de pâture soient à la charge du locataire.

► Divers

Reprise des travaux de chauffage de l'église de Chemaudin le 1^{er} octobre 2025.

Visite de la Secrétaire Générale de la Préfecture du Doubs et de l'architecte des Bâtiments de France le 6 octobre avec présentation du projet de réhabilitation de l'ancienne micro-crèche.



Octobre 2025

► Marché réhabilitation de l'ancienne école de Vaux les Prés

Suite à la réunion d'analyse des offres, qui s'est tenue le 4 septembre dernier, il apparaît que des négociations et des demandes de compléments sont en cours sur certains lots ainsi que des re-consultations pour les lots 3 et 10. Une prochaine CAO (Commission d'Appel d'Offres) se réunira pour étudier les nouvelles offres.

► Fonds de concours GBM

Le conseil municipal donne son accord pour le versement d'un fonds de concours dans la limite de 50% d'un montant HT d'un montant de 71 980,01€ pour la réalisation des travaux route de Villers Buzon et rue des Charrières.

L'essentiel des conseils municipaux

Octobre 2025 (suite)

► Validation des charges transférées au GBM suite aux transferts de compétences 2025

Le conseil municipal approuve les modalités et résultats définitifs du transfert de charges 2025 relatif au transfert de la compétence statutaire "Actions d'animation et de mise en réseau de la lecture publique" décrits dans le rapport de la CLET du 25 septembre 2025.

► Devis pour la réfection du bardage du groupe scolaire Denise Arnoux

Différents devis ont été analysés par les commissions bâtiment et affaires scolaires pour changer le bardage qui est dégradé. Des devis pour changer des fenêtres sont en cours.

Au vu des montants, le conseil décide de planifier les travaux et dans l'immédiat de ne pas reprendre ceux affectés au bâtiment 4. Le montant pour les autres bâtiments s'élève à 80 904,97€ HT.

► Etats d'assiettes coupes de bois 2026 Chemaudin et Vaux les prés

Les prévisions pour les états d'assiettes sont présentées pour les 2 secteurs (Chemaudin et Vaux les Prés) et approuvées par le conseil municipal.

► Vente cellule médicale

Suite à une nouvelle offre du Dr RIBÈRE pour l'achat de la cellule médicale, le conseil donne son accord pour la vente de celle-ci pour un montant de 125 000€ TTC.

► Stecal route de Dannemarie-sur-Crête

Un Stecal (Secteur de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées) est un outil qui permet, dans le cadre du PLUI, de prévoir un règlement particulier dans de petits secteurs de la zone A (agricole) et N (naturelle).

Une proposition d'un Stecal sur le secteur AS3 est proposée :

- Supprimer l'indice "f" autorisant tout dépôt,
- Accepter la mise en place de ce Stecal, le zonage N devient A et plus précisément AS3
- Respecter les réglementations afférentes.

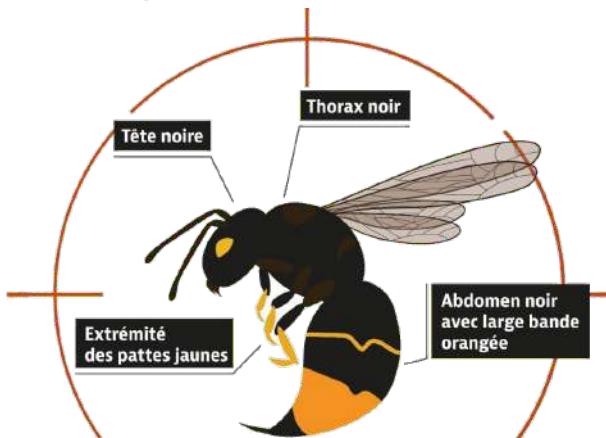
► Délibération frelons asiatiques

La FREDON ayant modifié ses statuts en ne permettant plus aux mairies de bénéficier de remboursement partiel lors de l'intervention d'un technicien pour la destruction des nids de frelons asiatiques, le conseil municipal propose que les interventions sur le domaine privé soient payées par les propriétaires, puis qu'ils fassent la demande de remboursement à la FREDON et la mairie paiera la différence restant à leur charge.

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus sur le site de la commune <https://www.chemaudin-et-vaux.fr> dans l'onglet "Municipalité", rubrique "Compte Rendu Conseil"

Plan de prévention

Piéger le frelon asiatique



Savoir reconnaître le frelon asiatique

Illustration : GDS Rhône Alpes

Le frelon asiatique est une espèce prédatrice invasive et une menace pour les abeilles.

La plupart des frelons d'un nid ne survivent pas à l'hiver : seules les femelles fondatrices fécondées survivent. Celles-ci se mettent en hivernage et émergent au début du printemps pour fonder de nouvelles colonies.

Le piégeage pour limiter les colonies

Du 15 février au 15 mai, on capture les femelles fondatrices avant qu'elles ne créent leurs nids.

⚠ Arrêt du piégeage au 15 mai à la sortie du frelon européen.

Pour respecter les autres insectes ou limiter le risque de piqûre :

- Placer les pièges entre 0,70m et 1,50m du sol à proximité d'arbustes mellifères. Eloignez-les des terrasses, entrées de maison, terrains de jeux des enfants...
- Choisir des pièges sélectifs équipés de cônes d'entrée et éviter les pièges type bouteilles, bocaux...
- Renouveler l'attractif tous les 8-10 jours maximum
- Avant de vider un piège, immergez-le 24 heures dans l'eau.

Ne détruisez pas vous-même un nid de frelons asiatiques. Renseignez-vous en mairie sur les conditions de prise en charge de cette intervention par un professionnel.



Monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique produit lors d'une combustion incomplète.

Invisible et inodore, il se diffuse rapidement à l'intérieur. Il empêche le sang de transporter l'oxygène.

Pour éviter l'intoxication :

- Chaque année, faites entretenir vos appareils et ramoner les conduits de fumées par des professionnels ;
- Veillez à l'aération du logement ;
- Veillez à une utilisation appropriée de vos appareils (ex : pas de brasero ou barbecue en intérieur)

Symptômes d'exposition au CO



- Maux de tête légers après une exposition prolongée
- Maux de tête, vertiges, nausées après 2-3 heures d'exposition
- Forts maux de tête, troubles de la coordination après 1-2 heures
- Perte de conscience en moins d'une heure, risques mortels au-delà

CSC - Espace de vie sociale

Convivialité et découvertes au RDV !

Le Centre socioculturel de Chemaudin et Vaux a vécu une belle rentrée rythmée par des temps forts placés sous le signe du partage et de la rencontre.

La matinée des associations, organisée le samedi 6 septembre, a rassemblé près de 150 visiteurs venus découvrir la richesse des activités proposées sur la commune. Un moment d'échanges privilégié entre habitants, bénévoles et associations locales.



Matinée des associations



La traditionnelle Dictée "Demouge" a, quant à elle, réuni une trentaine de participants dans une ambiance à la fois studieuse et conviviale. Une belle occasion de tester son orthographe tout en passant un agréable moment ensemble !



Dictée
Demouge



Autre rendez-vous marquant de l'année : l'événement "Arts et Passions", qui s'est tenu le 23 novembre. Cette journée a permis aux habitants d'admirer les talents locaux et de renforcer les liens au sein de la commune, dans une atmosphère chaleureuse et créative.

Le Centre socioculturel ne compte pas s'arrêter là ! En 2026, de nouveaux événements viendront animer la vie locale

- 28 février : l'Après-midi du jeu
- 28 mars : le Nettoyage de printemps, sans oublier d'autres actions à venir.

Restez attentifs !

La Gazette du Centre socioculturel vous tiendra informés de tous les prochains rendez-vous et projets à ne pas manquer.

INFOS

CSC - Espace de vie sociale
03 81 58 66 81 - 07 85 68 90 13
centresocioculturel@chemaudinetvaux.fr



Bibliothèque

Un lieu vivant pour petits et grands !

Depuis la rentrée de septembre, la Bibliothèque de Chemaudin et Vaux accueille sept classes de l'école du village. À chaque visite, les élèves发现 le plaisir des livres à travers des lectures d'histoires, des moments d'échanges et la possibilité d'emprunter des ouvrages adaptés à leur âge et à leurs envies. Ces rendez-vous réguliers permettent de nourrir le goût de la lecture dès le plus jeune âge et de créer un lien fort entre l'école et la bibliothèque.



La bibliothèque, c'est aussi un lieu d'éveil et de partage pour les tout-petits. En partenariat avec le Relais Petite Enfance, une animation est proposée tous les deux mois pour les enfants de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents ou de leurs assistantes maternelles

MÉDIATHÈQUE

Céline BRUN NASE

03 81 58 40 47

bibliotheque@chemaudinetvaux.fr



Chansons, histoires et découvertes sensorielles rythment ces matinées chaleureuses, où plaisir et curiosité sont au rendez-vous.

Et parce que la lecture rime aussi avec créativité, la bibliothèque se transforme parfois en atelier de bricolage ! À l'occasion d'Halloween, les enfants ont pu laisser libre cours à leur imagination en fabriquant leurs propres marque-pages effrayants et amusants. Un moment de détente et de bonne humeur qui mêle lecture, création et convivialité.

Ouverte à tous, la bibliothèque est bien plus qu'un espace de lecture : c'est un lieu de vie, d'échanges et de découvertes, au cœur de la commune.



Adhésion à la bibliothèque

Pour les mineurs : adhésion gratuite

Pour les adultes : l'adhésion pour un an est de 5 € pour les habitants de la commune et de 6.50 € pour les extérieurs.

Repas des aînés : réservez votre date !



Monsieur le Maire ainsi que les membres du Centre Communal d'Action Sociale espèrent vous voir nombreuses et nombreux à venir profiter de ce moment convivial et festif offert aux personnes à partir de 70 ans et leur conjoint :

Le samedi 14 février 2026

Nous fêterons l'Amour en ce jour de St Valentin à la salle Malplanche !!

En attendant ce rendez-vous, les membres du CCAS vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année. A bientôt !



Acti-Sénior

Si vous voulez passer un agréable moment de détente, de jeux ou simplement d'échange, venez nous rejoindre à la salle communale Saint Alban, derrière l'église :

- Le 1^{er} mardi de chaque mois de 14h à 17h
- Le 3^{ème} mardi de chaque mois de 14h à 17h

Le 2^{ème} mardi de chaque mois, un atelier mémoire est proposé de 14h à 16h.

Nous faisons des exercices ludiques pour stimuler et faire travailler notre mémoire.

Le club acti-seniors propose tous ces après-midis pour lutter contre l'isolement, garder un lien social et partager des moments de convivialité et d'amitié.

Une date à retenir : Repas choucroute le jeudi 5 mars.



Club de loisirs

Ancien club de couture, l'association s'est transformée avec le temps en club de loisirs où chacune fait preuve de créativité : couture, broderie, tricot, crochet ...

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 2 nouvelles personnes à cette rentrée.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, nous nous retrouvons le lundi à 14h dans la salle des associations des "Terrasses du Vallon".

INFOS & INSCRIPTIONS

Monique Gavignet
06 83 80 12 21
Dominique Puttet
06 64 73 37 29



INFOS & INSCRIPTIONS

Chantal Seguillon
06 77 33 49 47



La Vaulienne

Cette année 2025, l'association la Vaulienne a perpétué la tradition en organisant ses manifestations annuelles. On peut toutefois déplorer l'annulation de la fondue géante en raison d'un nombre insuffisant de participants.

Le traditionnel vide grenier s'est déroulé le 22 juin. Bon nombre d'exposants se sont déplacés. la journée a démarré sous de bons auspices, le beau temps était au rendez vous. Hélas, la chaleur accablante de l'après-midi a eu raison des exposants et visiteurs. Malgré tout, l'association est satisfaite de cette journée.

Le 13 juillet, à l'occasion des festivités de la fête nationale, nous avons renoué avec notre traditionnel méchoui. La météo capricieuse ne nous a pas empêchés de mener à bien cette soirée. Les participants au repas ont été globalement satisfaits et les feux d'artifice ont été exceptionnels cette année. De grands remerciements à la municipalité pour l'effort financier fourni pour ce magnifique spectacle.

Le concours de pétanque de début septembre s'est déroulé dans une bonne ambiance. La météo était au rendez-vous en nous faisant part d'une belle journée ensoleillée. Les participants, certes un moins nombreux que précédemment, ont dans l'ensemble fait preuve de fair-play et respect. Nous les en remercions et leur donnons rendez vous pour l'an prochain.



INFOS & INSCRIPTIONS

Association La Vaulienne
Téléphone : 06 63 58 61 43
Mail : lavaulienne@gmail.com

ASC Tennis

Tournois de double - Octobre rose

Dans le cadre d'Octobre Rose, évènement destiné à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche, la section Tennis de l'Association Sportive de Chemaudin organisait ce dimanche 14 septembre 2025 un tournoi de tennis en double, mixte et ouvert à tous.



Cet évènement sportif et caritatif nous a permis, grâce à la générosité de toutes et

tous, de reverser un joli chèque à la Ligue contre le cancer.

Sur le plan sportif, cette édition 2025 a vu la victoire de l'équipe composée de Robin Scherrer et Martin Bordini à l'issue d'une belle finale très disputée contre la paire Evan Dromard – Lilian Martin.

La journée qui s'est déroulée dans la bonne humeur et sous un ciel clément s'est terminée par la traditionnelle remise des prix à tous les joueurs.

Un prochain tournoi est prévu à l'automne 2026, n'hésitez pas à vous joindre à nous !



INFOS

ASC Tennis

François SCHERRER : 06 28 26 32 10

Laurent BRUYERE : 06 09 39 65 99



Gym Chemaudin et Vaux

Sport, convivialité et bonne humeur : depuis plus de 15 ans ! Gym Chemaudin et Vaux propose des cours variés à la salle Trincano.

Au programme :

- Renforcement musculaire les mardis et jeudis de 18h30 à 19h30
- HIIT renfo cardio le mardi de 19h40 à 20h40

Le tout encadré par des coachs qualifiés et dynamiques.

Rejoignez-nous ! Vous pouvez venir tester à tout moment de l'année grâce à une séance d'essai gratuite, et vous inscrire en cours d'année. Il reste des places disponibles !

Le sport à portée de tous, près de chez vous !



INFOS

Patricia FAIVRE
06 71 60 98 42





NOUS VOUS SOUHAITONS DE JOYEUSES FÊTES

AGENDA

- 09 janvier** - Voeux du maire · salle Belgy · 19h
- 15 janvier au 14 février** - Recensement de la population
- 06 février** - Clôture des inscriptions sur les listes électorales
- 14 février** - Repas des aînés · salle Malplanche
- 28 février** - Après-midi du jeu · Ecole Denise Arnoux · 14h à 18h
- 05 mars** - Choucroute · Acti-Sénior · salle Belgy
- 14 mars** - Fondue géante · La Vaulienne · salle Malplanche
- 15 et 22 mars** - Élections municipales
- 28 mars** - Nettoyage de printemps · salle Malplanche · 9h45
- 21 juin** - Vide-grenier · La Vaulienne · Quartier de Vaux
- 13 juillet** - Méchoui & feux d'artifices · La Vaulienne · salle Belgy
- 05 septembre** - Concours de pétanque · La Vaulienne · Malplanche

